



**Trésor**  
DIRECTION GÉNÉRALE

## Quinzaine marocaine – du 13 au 26 juillet 2020

### Zoom du Service Economique

#### Loi de Finances Rectificative : les principales hypothèses macroéconomiques

**Le gouvernement se base sur un recul du PIB de 5 % en 2020**, dans un contexte de crise induite par la pandémie Covid-19 et de sécheresse sévère. La LFR se fonde sur les hypothèses d'une production céréalière de 30 M de quintaux (soit 50 M de moins que prévu dans la LF initiale), un cours moyen du gaz butane à 290 \$ la tonne (soit 60 \$ de moins que dans la LF) et un recul de la demande mondiale adressée au Maroc de 20 %. Cette projection de croissance concorde avec celle de la Banque Centrale (-5,2 %), mais est plus pessimiste que celle de la Banque Mondiale (-4,0 %).

**La LFR prévoit un déficit budgétaire à hauteur de 7,5 % du PIB (contre 3,5 % dans la LF initiale).** Cette augmentation escomptée du déficit budgétaire est essentiellement due à la diminution anticipée des recettes ordinaires de 17,4 % (- 44 Md MAD) par rapport à la LF 2020. Dans le détail, cette baisse se chiffre à : -19,0 % pour l'IS ; - 13,3 % pour l'IR ; - 18,3 % pour la TVA. Les prévisions de dépenses ordinaires sont similaires à la LF 2020, le recul des dépenses de fonctionnement, de matériel ou allouées aux subventions au gaz butane compensant les 2,7 Md MAD transférés par le budget général au Fonds Spécial de Gestion contre la pandémie et les dépenses d'investissement supplémentaires (+8 % à 86 Md MAD). Ces dernières seront principalement réorientées vers le milieu rural pour faire face à la sécheresse (nouveaux projets visant à réduire le stress hydrique ou à sauvegarder le cheptel via la distribution d'orge à prix subventionné).

#### **Le Fonds Spécial de gestion contre la pandémie continuera d'être mobilisé tout au long de l'année 2020.**

Mis en place au début de la crise et ayant perçu plus de 33 Md MAD de recettes, 20 Md MAD ont déjà été dépensés : 2 Md pour l'acquisition de matériel médical, 11 Md pour financer l'aide de subsistance aux ménages vivant du secteur informel, et 7 Md pour l'indemnité forfaitaire au profit des chômeurs du secteur formel. En outre, 5 Md MAD seront prochainement transférés à la Caisse Centrale de Garantie afin d'assurer le financement des prêts garantis par l'Etat. Déjà mis en œuvre depuis juin, ces derniers viennent financer le besoin en fonds de roulement des entreprises avec un taux d'intérêt maximum de 3,5 %, remboursables en 7 ans avec un délai de grâce de 2 ans. Il s'agit de : (1) « *Damane Relance* », garantie entre 80 % et 90 %, couvrant les crédits aux entreprises au CA supérieur à 10 M MAD et pouvant atteindre jusque 1,5 mois de CA ; (2) « *Relance TPE* », garantie à hauteur de 95 % pour les TPE, commerces et artisans au CA inférieur à 10 M MAD. Ces dispositifs seront renforcés via la transformation de la Caisse Centrale de Garantie (CCG) en société anonyme.

## Actualités économiques et financières

### MACROECONOMIE, COMMERCE & FINANCE

- **Nouvelles projections de croissance de la Banque Mondiale et du HCP.** Selon l'organisation internationale, le PIB marocain devrait se contracter de 4,0 % en 2020, avant de croître de 3,4 % en 2021. Pour sa part, le Haut-Commissariat au Plan table sur des variations du PIB de -5,8 % en 2020 et +4,4 % en 2021.
- **HCP : augmentation escomptée de 12 points de la dette publique globale marocaine en 2020.** Dans le contexte de la crise du Covid-19, le HCP prévoit une augmentation du déficit budgétaire à 7,5 % du PIB en 2020 (chiffre similaire à la LFR), se traduisant par une hausse de la dette du Trésor de près de 10 points à 74,4 %. Certains Etablissements et Entreprises Publics (EEP) devant connaître de fortes tensions de financement (ONCF, RAM, ADM, ONDA essentiellement), la dette publique globale du Maroc dépasserait 92,0 % en 2020 (la dette des EEP étant garantie par l'Etat), en hausse de 12 points par rapport à 2019.
- **Réduction du déficit commercial de la France envers le Maroc de 61,0 % au terme des 5 premiers mois.** A fin mai 2020, en glissement annuel, les exportations françaises vers le Maroc ont diminué de 12,9 % à 1,88 Md EUR et les importations en provenance du Royaume de 19,5 % à 2,01 Md EUR, se traduisant par une baisse du déficit commercial bilatéral de 61,0 % à 133,2 M EUR. Dans ces conditions, le taux de couverture s'est amélioré de 7,1 points à 93,4 %. La réduction du déficit des postes « matériel de transport » de 36,8 %, « textiles, habillement, cuir et chaussures » de 36,6 % et « produits agricoles, sylvicoles et de la pêche » de 25,0 % portent la diminution globale du déficit commercial bilatéral.
- **Don français de 14,5 M MAD au Royaume du Maroc affecté à Relance TPE** dans le cadre des mesures visant à atténuer les effets de la crise induite par le Covid-19 et à permettre la reprise d'activité des entreprises. Une réunion mixte rassemblant la Direction du Trésor et des Finances Extérieures relevant du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, le Service économique régional de l'Ambassade de France et la Caisse Centrale de Garantie s'est tenue le 8 juillet 2020 à Rabat. Etabli en 2015, ce comité a pour mission de définir les modalités d'utilisation du don français afférent à l'appui au financement des petites et moyennes entreprises. Lors de sa réunion, le Comité mixte a décidé d'affecter un montant de 14,5 millions de dirhams afin d'alimenter les ressources financières destinées au produit de garantie «Relance TPE», mis en place dans le cadre des mesures prises par le Comité de Veille Economique. [Consulter la déclaration conjointe dans son intégralité](#)
- **Soutenabilité de la dette souveraine marocaine : Fitch Rating révisé sa perspective à la baisse.** Suite à l'adoption de la Loi de Finances Rectificative et sa prévision d'un accroissement du déficit budgétaire à 7,5 % du PIB, l'agence de notation Fitch Ratings a révisé à la baisse la perspective de la note attribuée au Maroc à BBB-/négative (contre BBB-/stable auparavant).

### INDUSTRIES, ENERGIE, ENVIRONNEMENT, TRANSPORT

- **Automobile : « l'objectif est que le Maroc soit le pays le plus compétitif du monde dans le secteur automobile » (M.H. Elalamy, ministre de l'Industrie).** S'exprimant lors de la rencontre organisée par la CFCIM et l'Ambassade de France autour de la relance de l'activité économique au sujet de la compétitivité marocaine dans le secteur automobile, le ministre M.H. Elalamy a déclaré : « le Royaume est monté en compétitivité, devenant plus compétitif que les pays européens (y compris de l'Est), que la Turquie. Il n'y a aujourd'hui que deux pays qui nous battent, la Chine et l'Inde. [...] L'objectif est que le Maroc soit le pays le plus compétitif du monde dans le secteur automobile ». Pour rappel, l'écosystème automobile marocain, mené par deux constructeurs français (Renault et PSA), est constitué de 250 entreprises dont 22 équipementiers d'origine française.
- **Royal Air Maroc bénéficiera d'un soutien financier de l'Etat de 6 Md MAD,** selon le ministre de l'Economie et des Finances M. Benchaâboun. Ce plan d'aide prendra d'abord la forme de 2,5 Md MAD de crédits garantis par l'Etat, puis celle d'une aide de 3,5 Md MAD sous forme de subventions et injections de capitaux ponctuels pendant 2 à 3 ans. Le déblocage des fonds serait conditionné à un plan de restructuration (suppression de 30 % de la flotte, soit 20 appareils, et de 30 % des effectifs).

- **Cobalt : Managem décroche un contrat de 100 M EUR auprès de BMW.** Le constructeur allemand BMW a annoncé le 9 juillet, la signature d'un contrat de 5 ans avec le groupe minier marocain Managem portant sur l'approvisionnement en cobalt, pour un montant de 100 M EUR. Grâce à cette commande, BMW Group couvrirait environ 1/5ème de ses besoins en cobalt, minerai nécessaire à la production de batteries lithium-ion utilisées dans les moteurs électriques.

## SERVICES, TOURISME, SANTE & INNOVATION

- **Tourisme : un plan de relance sectoriel de 16 Md MAD.** Selon la presse marocaine, le plan de relance du secteur du tourisme (feuille de route 2020-2022) devrait être prochainement adopté en Comité de Veille Economique. Présenté en Conseil de gouvernement le 16 juillet, il se baserait sur un budget de relance de 16 Md MAD.

## AGRICULTURE, AGROALIMENTAIRE, ENGRAIS PHOSPHATÉS

- **Un secteur agricole résilient face à la crise du Covid-19, selon le ministre de l'agriculture A. Akhannouch.** Selon le ministre, le secteur aurait démontré sa résilience durant la crise, le PIB agricole ayant reculé de 5 % sur la campagne agricole 2019-2020 du fait d'une forte sécheresse hivernale (contre -41 % en 1996-1997 ou -21 % en 2006-2007 lors des précédentes sécheresses). En outre, le ministre a salué la réalisation en cours de la première usine de dessalement du Royaume (dans la région d'Agadir), la rentabilité de la filière sucrière (betteraves du Gharb), les premiers résultats encourageants des fruits d'été (agrumes, olives), la stabilité des prix de la filière viande et la plantation à venir de 5 millions de palmiers dattiers.
- **Requête déposée par l'américain Mosaic Company contre l'OCP pour préjudice anti-concurrentiel** auprès de du département américain du commerce et de la commission américaine du commerce international. Cette requête vise l'instauration un droit compensateur (taxe à l'import sur les engrais phosphatés en provenance du Maroc). *The Mosaic Company* accuse notamment l'OCP d'être subventionné par les pouvoirs publics. Les agences gouvernementales américaines doivent se prononcer en août sur l'existence ou non de ce préjudice.

## AIDE AU DEVELOPPEMENT – BAILLEURS INTERNATIONAUX

- **L'AFD subventionne l'économie sociale et solidaire dans la province de Rahmna.** Le 13 juillet 2020, l'Agence Française de Développement (AFD) et l'Association d'initiatives féminines de Rhamna ont conclu une convention de subvention de 16,3 M MAD (1,5 M EUR) afin de renforcer la dynamique économique de la province de Rahmna autour de l'Economie Sociale et Solidaire.
- **Coopération financière et technique maroco-allemande : enveloppe de 701,3 M EUR.** Le ministre de l'Economie et des Finances M. Benchaâboun et l'ambassadeur d'Allemagne à Rabat ont signé le 22 juillet trois accords portant sur une enveloppe globale de 701,3 M EUR sous forme de dons et de prêts.

## TABLEAUX STATISTIQUES

### Taux de change

	24/07/2020		17/07/2020		24/06/2020		24/07/2019	
	(jour)		(1 semaine)		(1 mois)		(1 an)	
	1 EUR	1 USD	1 EUR	1 USD	1 EUR	1 USD	1 EUR	1 USD
<b>MAD</b>	10,95	9,44	10,96	9,57	10,91	9,66	10,70	9,60

### Bourse de Casablanca (évolution du MASI)

	23/07/2020	16/07/2020	23/06/2020	31/12/2019
	(jour)	(1 semaine)	(1 mois)	
<b>Valeur</b>	10 228,08	10 280,98	10 341,77	12 171,90

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITE : Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication. Cette revue vous est diffusée à des fins d'information seulement. Les opinions exprimées sont celles des médias et journalistes marocains et ne reflètent pas la position de l'Ambassade de France.

Rédaction : Arthur François | Responsable de publication : Cécile Humbert-Bouvier